

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/05/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI CLINIQUE JANICK

Forme : SCI

Capital social : 30000 €

Siège social : 23 rue du port, 22710 PENVENAN

Objet social : l'acquisition, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens mobiliers et immobiliers se rapportant à une maison de santé pluridisciplinaire ; l'exploitation par bail, location ou autrement du ou des immeubles dont la Société est propriétaire ; l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus prévus, sans que ces opérations puissent faire perdre à la société son caractère civil.

Gérance : Monsieur Maxence CLAUZEL demeurant 23 rue du port, 22710 PENVENAN

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles au profit des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SAINT-BRIEUC